

PROJET DE REBOISEMENT 1400

RAPPORT D'ACTIVITES ET DE CAPITALISATION DU PROJET REBOISEMENT1400 REALISEES SUR LA COMMUNE DE GUEME (DEC 2018-MAI 2023)



Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)
B.P : 15 107 Yaoundé / Contact : 677 75 79 93 / Email
: ctfccameroun@yahoo.com / Web :
www.foretcommunale-cameroun.org

MARS 2023

LISTE DES ACRONYMES

ACFCAM	Association des Commune Forestières du Cameroun
AED	Association pour l'Education et le Développement
AFCOM	African Commodities S.A
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APAF	Association des Producteurs d'Anacardiens et des Fruitières de Ndikiniméki
APV/FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"
BM	Banque Mondiale
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CFC	Cellule de Foresterie Communale
CPCFC	Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse
CPF	Comités Paysans-Forêt
CSI	Centre de Santé Intégré
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
DAO	Dossier d'Appels d'Offres
FC	Forêt Communale
FED	Fonds Européen de Développement
FN CoFor	Fédération Nationale des Communes Forestières de France
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Ha	Hectare
IOV	Indicateur Objectivement vérifiable
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
Km	Kilomètre
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MoU	Mémoire d'entente
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMFOR	Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPP	Partenariat Public - Privé
PROCIVIS	Programme d'appui à la Citoyenneté Active
ProFE	Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, volets Forêt-Environnement)
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SVF	Système de Vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT
TdR	Termes de Référence
UdM	Université des Montagnes
UE	Union Européenne
ZSS	Zone de savane Sèche
ZT	Zone de Transition

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES	2
1. Description	4
2. Les résultats obtenus	5
2.1. Contexte général.....	5
2.1.1 La Commune de GUEME et Projet Reboisement 1400	11
2.2 Résultats des activités.....	14
2.2.1 Les actions conduites par les CFC	14
2.2.2 Les formations et sensibilisations dispensées	15
2.3 La communication sur le projet	16
2.4 Les superficies concédées par les Communes pour la plantation forestière	16
1. Les sites reboisés et essences plantées dans la Commune de Guémé.....	16
4. Les pépinières créées et fonctionnelles	17
5. Les actions d'entretiens.....	17
6. D'autres formes d'appui reçus par la Commune.....	18
7. Synthèse des résultats.....	20
8. Relations de partenariats	21
9. Etat des lieux des sites après le reboisement et les actions de regarnis.....	21
10. Rapport géoréférencement et cartographique.....	22
11. Les perspectives après le projet reboisement 1400.....	29
Recommandations	29
ANNEXE.....	30

1. Description

- 1.1. **Nom du coordonnateur du contrat de subvention** : Richard Zengle Ntouh
- 1.2. **Nom et fonction de la personne de contact** : KEMAJOU Baudelaire – Directeur du CTFC.
- 1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'Action** :

Nom du bénéficiaire de l'Action : Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM).

Nom de l'entité affiliée de l'Action : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

- 1.4. **Intitulé de l'Action** : « Reboisement 1400 » : reboisement de 1400 hectares dans les Communes des zones de savane et de transition.
- 1.5. **Numéro du contrat** : N° CRIS : 2018/400-359.
- 1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : Du 20/12/2018 au 20/12/2022.
- 1.7. **Pays ou région(s) cible(s)** : République du Cameroun.
- 1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles** ¹(si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :

Les dix-huit (18) bénéficiaires finaux de cette activité sont : les onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Les groupes cibles du projet sont les populations locales de ces Communes précitées.

- 1.9. **Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7)** : République du Cameroun, dans dix-huit (18) Communes bénéficiaires réparties dans sept (07) Régions ainsi qu'il suit :

Région de l'Adamaoua : Commune de Nyambaka ;

Région du Centre : Communes de Ndikiniméki et de Yoko ;

Région de l'Est : Commune de Dimako ;

Région de l'Extrême-Nord : Communes de Guémé, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Waza, Mora et Kousséri ;

Région du Nord : Communes de Lagdo et de Pitoa ;

Région du Nord-Ouest : Commune de Tubah ;

Région de l'Ouest : Communes de Bangangté et de Tonga.

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2. Les résultats obtenus

2.1. Contexte général

La Commune de Guémé est créée par décret présidentiel n°93/321 du 25 novembre 1993. Elle est située dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun, dans le département du Mayo Danay, entre les 10° et 11° degrés de latitude Nord et les 14° et 15° degrés de longitude Est, pratiquement à la frontière du Cameroun avec le Tchad. Cette Commune qui occupe tout l'arrondissement de Vélé couvre une superficie de 400km² et compte 18 villages répartis sur trois axes. La Commune Guémé est limitée :

- Au Sud par la Commune de Yagoua ;
- Au Nord par la Commune de Kaïkaï ;
- À l'Ouest par la Commune de Kalfou et Moulvoudaye ;
- Et à l'Est par le fleuve Logone qui constitue en même temps la limite naturelle du Cameroun avec le Tchad.

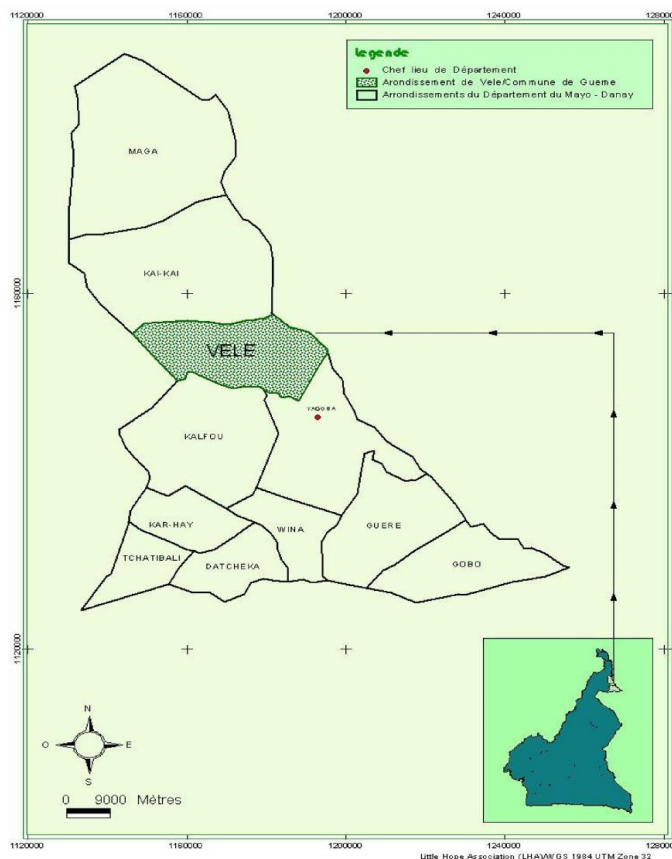


Figure : Carte de localisation de la Commune de Guémé

Milieu biophysique

Le climat est de type soudano-sahélien, avec une longue saison sèche (Septembre-Mai) et une courte saison de pluie (Juin-Août). Son relief est constitué d'une vaste savane étalée sur une plaine uniforme. Le paysage est celui de steppe et de savane arbustive.

Le relief de la commune est extrêmement plat, constitué essentiellement de vastes plaines sableuses.

Le sol de la Commune est de type sablo-argileux. Il est essentiellement constitué des vertisols.

La commune est arrosée par le fleuve Logone, le mayo Cléréo le cours d'eau Danay vers la partie ouest de l'arrondissement.

La flore de la Commune est très peu diversifiée. Les principales espèces végétales arborées rencontrées sont les Margousiers ou Neems (*Azadirachta indica*), *Faidherbia albida*, *Acacia seyal*, *Balanites sp.* La strate herbacée est rare et composée de quelques scrofulacées parasites des cultures comme *StrigaHermontica*.

La faune est très peu diversifiée et composée de quelques singes, hérissons, hyènes et à certaines périodes de l'année, on remarque la présence des éléphants divagateurs. La faune aquatique n'est pas en reste, car on retrouve des hippopotames et de nombreuses ressources halieutiques composées des espèces *Heterotis*, *Tilapia*, *Citharinus*, *Clarias*, *Propterus* ; *Lates* ; *Brycinus* ; et certains *Claridae*.

Milieu humain

L'origine de Guémé est lointaine et date des années 1750 pendant les guerres de tribus. Son nom signifierait « qui est tu ? » en langue massa et serait le nom du premier occupant en provenance de Massa Gouzaidai dans le Tchad voisin. De même, bien que couvrant toute l'unité administrative de l'arrondissement de Vélé, la Commune porte un nom différent du fait de la localisation de la Mairie dans l'unité territoriale du village Guémé. Bien naturellement calme ces derniers temps, la Commune a connu quelques faits qui ont marqué sa jeune histoire. En 1993, une grande famine a frappé les populations de la localité suite aux inondations qui ont détruits les habitations et les cultures. De même, les épidémies de choléra sont récurrentes notamment en 1998 et en 2010 et de méningite en 2005, causant d'énormes pertes en vies humaines.,

La Commune compte une population de 41693 âmes, ce qui représente une densité de 180habitants au Km². La population est cosmopolite et dominée par les groupes ethniques Massa, Mousgoum, Arabes choas, Kotoko, Kanouri, les Saras. Les Massa constituent le groupe Ethnique dominant avec près de 75% de la population.

Tableau : répartition de la population de Guémé selon l'âge

Ages	Hommes	Femmes
De 4 à 5 ans	2.169	2.198
De 6 à 11 ans	5.323	5.494
12 à 19 ans	4.929	5.055
20 à 34 ans	7.294	9.231
Total	19.715	21.978
	41.693	

Source : BUCREP 2010

Les différents groupements qui composent la population de Guémé cohabitent de façon pacifique malgré les différences de langue et d'appartenance politique. Les mariages interethniques sont courants. Les différents groupes partagent les mêmes lieux publics tels que les marchés, les administrations, et les lieux de culte que sont les mosquées et les églises.

La Commune est constituée de 18 villages à la tête desquels se trouve un chef de 3^e degré appelé localement « Lawan ». Auxiliaires de l'administration, les chefs sont un démembrement de l'autorité administrative dont il assure le relais dans la gestion quotidienne des affaires administratives. Au niveau des communautés qu'ils représentent, ils assurent un rôle d'arbitre dans la gestion des litiges et d'apaisement des conflits.

Majoritairement constituée des jeunes, la localité est l'une des plus densément peuplée du Cameroun. Les religions pratiquées sont l'islam, le christianisme, et l'animisme.

Habitat

L'habitat a généralement groupé le long des rues suivant une distribution circulaire et/ ou linéaire. Les maisons sont généralement construites en argile mélangée à de la paille, de forme circulaire, carré ou rectangulaire, couverte pour la plupart d'un toit de chaume dans les villages. Les maisons construites en matériaux définitifs (sable ciment, tôles ondulées en aluminium) sont rares dans les campagnes et ne sont majoritairement présentes que dans l'espace urbain de Guémé. L'habitat en zone rurale est essentiellement précaire, et avec la proximité d'un cours d'eau comme le Logone, les populations sont à la merci des inondations violentes.

Dans l'espace urbain, en l'absence d'un plan d'urbanisation, la précarité est visible. L'accès aux habitations n'est pas aisé et les conditions d'hygiène sont de plus en plus déplorable.

Le Système foncier

Les chefs traditionnels « Lawan » sont les garants du patrimoine foncier. La propriété foncière est familiale et individuelle malgré le droit de regard des autorités traditionnelles sur des terres se trouvant dans leur territoire de compétence. Il peut arriver que le lamido use de son pouvoir pour procéder par endroit à une redistribution à des tiers.

La Commune dispose d'un plan d'utilisation et de gestion durable des terres. Ce plan prend en compte des informations recueillies à l'aide des cartes, les unités de paysage ainsi que leur utilisation. Il permet de voir la disposition des ressources, leur état, et propose les modalités de leur gestion et leur utilisation optimale et durable.

Principales activités économiques

Le développement économique des populations de la Commune est essentiellement tributaire de l'agriculture et de l'élevage. Très peu diversifiée, l'agriculture est dominée par la riziculture, et les cultures maraichères. Elle constitue par ailleurs à travers les taxes (taxes sur la production de riz) qui lui sont imposées une source de recette très importante pour la Commune.

L'élevage est dominé par le porc, et la localité constitue l'un des grands bassins de production de cette espèce. Avant l'épizootie de la peste porcine en 2010, la localité était considérée comme l'une des principales sources d'approvisionnement en viande de porcs, consommées dans la ville de Yaoundé. La volaille, les petits ruminants et le gros bétail est aussi présent à des proportions plus ou moins importantes en fonction des localités.

Activités très diversifiées, le commerce concerne généralement le bétail et les produits issus de l'agriculture vivrière (riz, maïs, sorgho, mil et millet) et maraichers (tomate, courges...). Le petit commerce des denrées de première nécessité occupe une place marginale.

Le transport est émergent, et de plus en plus dominé par les mototaxis qui sillonnent les villages. Les petites voitures font généralement le transport des marchandises et des vivres, des villages vers les marchés périphériques.

Principales infrastructures par secteur

La commune dispose de plusieurs infrastructures socioéducatives notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation.

Dans le secteur de l'éducation de base

Les écoles maternelles ne sont pas légions dans la Commune et ne sont présentes que dans deux villages à savoir Kartoua en cours de création et Vélé. L'école maternelle de Kartoua ne dispose pas encore des

infrastructures qui lui sont propres, seule l'école maternelle de Vélé est opérationnelle, car évolue dans une salle de classe empruntée à l'école primaire de la même localité.

Il existe 30 écoles primaires opérationnelles à cycle complet ou non dans l'arrondissement, chaque village en possède au moins une. En dehors des écoles conventionnelles il existe également 02 écoles des parents. Les écoles sont dotées des bâtiments en dur et/ou des bâtiments construits en matériaux provisoire.

Secteur de l'enseignement secondaire

Pour l'encadrement des élèves du secondaire, la Commune dispose de 05 CES dans les localités Gabaraye, Kartoua, Widigué, Agolla et Dabye 2.

Un seul lycée d'enseignement général est présent dans la Commune, et est situé au chef-lieu de l'arrondissement de Vélé non loin de la Mairie.

L'enseignement technique est limité au premier cycle, 01 Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial (CETIC) est créé mais non encore fonctionnel à Vélé.

Dans le secteur de la santé

Dans l'ensemble, la Commune dispose de 03 formations sanitaires capables d'assurer une prise en charge minimale des patients : 01 hôpital d'arrondissement à Guémé/Vélé, et 03 centres de santé respectivement à Guémé, Kouro-moudaye et Gabaraye –widi. Toutes ces formations sanitaires sont dans un bon état et procurent régulièrement des soins aux populations. Malgré le déficit en personnel qualifié équipement sanitaires et autres infrastructures.

Dans le secteur de l'eau et de l'énergie

Malgré la pertinence des problèmes liées à l'approvisionnement en eau, la Commune dispose de 40 forages dont 24 sont fonctionnels et 16 non fonctionnels. Dans la localité de Vélé, 15 nouveaux forages sont en cours de construction. Seuls 04 villages sur 18 ne disposent d'aucun forage à savoir Agolla, Douang, Guia et Gandjam-Danay. La répartition des forages par village est consignée dans le tableau ci-dessous.

L'électrification n'est pas légion dans la Commune. Seuls 03 village sont partiellement ou entièrement électrifiés à savoir : Kartoua, Guémé et Vélé. La commune bénéficie de 30 000 m de file moyenne tension et seulement 1000 m de fil basse tension pour 50 branchements et 01 transformateur

Dans le secteur des télécommunications

La Commune dispose d'un service postal, on note également la présence de quelques poches des réseaux des opérateurs de téléphonie mobile MTN, Orange et Camtel.

Dans le secteur du commerce

07 marchés sont fonctionnels dans l'espace Communal à savoir : DemdemnaVélé, Kartoua, Dabayé, Gabaraye, Widigué, SoaraGadjam. Les marchés les plus importants sur le plan des infrastructures (présence de hangar), de la structuration et de l'affluence sont ceux de DemdemnaVélé et GabarayeWidi. Ils constituent les principaux centres d'approvisionnement des autres villages de la Commune de Guémé. Les produits vendus sont issus de l'agriculture (Riz, légumes, viande, bétail etc.) et certains produits de première nécessité (Savon, vêtements, etc.).

Le secteur des travaux public

La commune n'est pas fournie en infrastructure routières en termes de qualité elle dispose de 182 km de routes en terre et est traversé par la route nationale n° 15. Le réseau routier communal est faiblement entretenu ce qui rend inaccessible l'arrondissement en saison pluvieuses.

Principales potentialités et ressources de la Commune

Tableau : principales potentialités et ressources de la commune par secteur

Secteur	Potentialités et ressources
Agriculture	Existence de vaste étendue de terres cultivables La proximité du Logone favorise l'irrigation des zones rizicoles L'existence des structures d'encadrements (SEMRY, DAADER, et autre ONG) Une production annuelle importante du riz paddy Une main d'œuvre locale abondante L'existence de 05 magasins de stockages
Elevage et pêche	Un environnement favorable à l'élevage des porcs caprin, ovin, bovin, et volaille La proximité des points d'abreuvements du grand et petit bétail L'existence d'un abattoir (sous exploité) De vaste étendue de pâturage sur les abords du Logone L'existence des structures d'encadrement (DAEPIA, ACRA et ONG) La disponibilité des ressources halieutiques permanentes
Hydraulique	La commune dispose de 55 forages et 02 puits à ciel couvert La proximité de la nappe phréatique dans les zones riveraines du Logone
Énergie	L'existence de 30 000 m de fil moyenne tension du réseau AESSONEL
Education de base	L'existence de 30 écoles primaires publiques 02 écoles Maternelles et 02 écoles des parents

Enseignements secondaires	L'existence d'un lycée d'enseignement générale 05 collèges d'enseignements secondaires et 01 collège d'enseignement technique (non opérationnel)
Tourisme	Les berges du Logone présentent un aperçu très formidable pour les visiteurs Une culture très riche et variées (le Topnamassana, la lutte traditionnelle massa, et la danse Gournu) Un modèle de logement traditionnel très spécifique Une population très hospitalière et dynamique
Commerce	La proximité du Tchad est un potentiel énorme dans les échanges La proximité de Yagoua favorise l'approvisionnement en produits manufacturés L'existence de deux grands marchés périodique Gabaraye et Guémé
Forêt et faune	L'existence d'un massif forestier à Yaraye sous-exploité et riche en essences médicinales et faunique
Mine	L'existence de nombreux gisement de sable sous exploité le long du large du Logone
Télécommunication	La couverture maximale du réseau téléphonique dans toute l'espace communal

2.1.1 La Commune de GUEME et Projet Reboisement 1400

Le projet de reboisement de 1400 hectares est conçu dans le respect des procédures des projets dont, l'ossature des actions se trouve circonscrites dans un cadre logique qui détermine globalement les actions à mettre en œuvre, les résultats à atteindre et également les indicateurs quantifiables et objectivement vérifiables. C'est ce qui fixe d'avance les résultats qu'il faille atteindre. Ainsi, les efforts des différents intervenants dans le cadre de ce projet ont contribué à maximiser les résultats. Un ratio relatif aux résultats obtenus et les indicateurs préalablement identifiés dans le cadre logique permet de dégager des taux d'exécution nettement meilleurs par rapport aux prévisions. Ce projet pourrait dès lors se satisfaire des résultats qui ont été obtenus grâce à un travail collectif d'une équipe dévouée.

L'objectif global du projet demeure : Boiser/reboiser 1.400 ha de superficies dégradées et déboisées en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transitions écologiques placées sous l'autorité des communes.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations
- Reboiser 1.000 hectares dans les communes du Nord et de l'Extrême Nord
- Reboiser 400 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique
- Appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal
- Coordonner le projet avec les communes

La mise en œuvre du projet vise essentiellement l'atteinte des objectifs fixés. Le projet ayant amorcé sa phase terminale permet à cette date de dégager des résultats concluants.

A l'étape préliminaire, ce projet a pu négocier des contrats avec des communes partenaires. Il s'agit de dix-huit (18) dont onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko. Dans les termes de l'accord signé avec les Communes, chacune d'elle devra céder un ou plusieurs espaces de terre aux fins de sites de reboisement dans le cadre de ce projet.

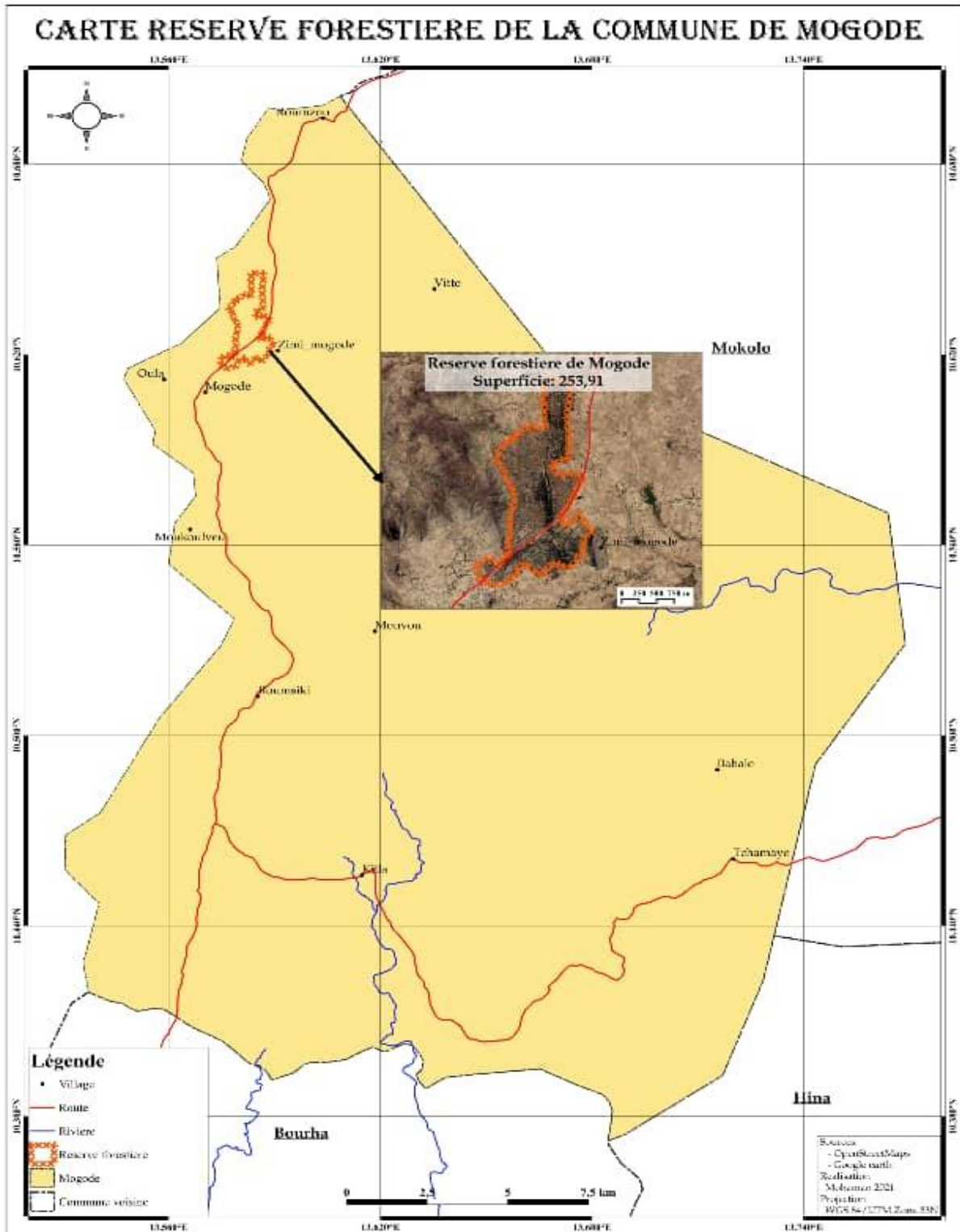
Dans le cadre du projet de reboisement 1400, La Commune de Guémé a signé un contrat avec l'AFCAM. Dans les termes de l'accord signé avec les Communes, celle-ci devra céder 100 hectares de terre aux fins de sites de reboisement dans le cadre de ce projet.

Les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations ont été renforcées. Ainsi, au sein de chacune d'elle une Cellule Forestière Communale chargée du suivi des actions du projet a été mise sur pied. Dans cette Commune, deux agents communaux dont le profil présentait des compétences suffisantes ont été affecté comme Points Focaux chargés du suivi et de la mise en œuvre des actions du projet, la Commune est chargée de mettre en œuvre les recommandations du projet sur le terrain.

La mission essentielle du projet dans cette Commune reste de Reboiser 100 hectares dans cette commune. A cette date, **300 hectares** ont été reboisés correspondant **150%** des objectifs fixés. C'est ce qui a permis de mettre en terre **15012** plants mis en terre.

S'agissant de la Commune de Guémé, ses engagements étaient de reboiser **40 hectares**. Elle en a reboisé **100,5 hectares**

Pour une amélioration de la gouvernance locale en matière de la foresterie, des sessions de formations ont été organisées au profit des conseillers municipaux et certains leaders communautaires. **10** sessions de formations/sensibilisation ont été tenues à ce jour. C'est ce qui a permis à **1028 personnes** d'améliorer leur connaissance par rapport au projet de reboisement 1400 et également ses missions et ses objectifs.



2.2 Résultats des activités

Au démarrage, le CTFC a procédé à l'identification des communes intéressées en matière de foresterie en étroite collaboration avec l'AFCAM. C'est ce qui a permis à la Commune de Guémé de signer un protocole d'accord avec l'AFCAM/CTFC. Partout les termes du protocole d'accord ont misé sur la création d'une forêt communale dont les superficies ont été définies dans cette convention. Pour la Commune de Guémé, il s'agit de 100 hectares.

Suite à cette négociation, un état des lieux des différents sites de reboisement concédés par cette commune a été effectué. Ainsi, des rapports sur l'étude de ces espaces ont été produits. C'est ce qui a permis de déterminer les normes techniques relatives aux actions de foresteries qu'il faudrait engager dans les différents sites. Cette étude a également détaillé les impacts que la restauration des espaces forestiers pourra induire. Ceux-ci sont quantifiables en termes de retombées écologiques et en termes de retombées économiques. Un rapport **technique** capitalisant des états des lieux des zones à reboisés sont disponibles. Dans un contexte de changement climatique, et en absence d'une restitution des espaces forestiers, l'exploitation de bois deviendrait dès lors une activité destructrice en ce qui concerne l'environnement. La restauration des forêts par contre, sur des zones naturellement dégradées générerait une plus-value à travers l'exploitation du bois légal et également à travers la plantation des arbres fruitiers.

Pour mettre en œuvre les actions du projet, il a été nécessaire d'étoffer le personnel communal et de renforcer leurs capacités afin de les permettre d'engager des activités en lien avec la foresterie et par rapport aux objectifs du projet. Dans la Commune de Guémé, un arrêté Communal a mis en place une Cellule Forestière Communale. Au sein de cette cellule, deux agents qui sont soit à la solde de commune ou pris en charge par le projet s'occupent de la mise en œuvre des actions du projet. Ce nombre prévu par les indicateurs du projet dans cette composante 01 a été respecté.

2.2.1 Les actions conduites par les CFC

La conduite et planification des activités

Les cellules des Foresteries Communales sont devenues opérationnelles et jouent un rôle important dans les actions de développement que les différentes Communes mettent en œuvre. Ces entités Communales sont gérées par des Points Focaux et des Assistants techniques. Ces derniers ont reçu des formations et des actions de renforcement de capacités adaptées aux besoins des Communes partenaires et du projet de reboisement 1400. Ils sont à mesures de rédiger des termes de références qui engagent les actions et les finances du projet autour des activités retenues dans le manuel de procédure du projet. Annuellement le point focal aidé de l'Assistant technique, élabore un plan annuel budgétisé le PTAB. Un PTAB est un document technique qui détermine d'avance les actions à mettre en œuvre en un an tout en déterminant les coûts y afférents. C'est ce qui relève une fois de plus le niveau technique de ces cadres communaux

2.2.2 Les formations et sensibilisations dispensées

Annuellement les AT et PF déroulent des actions de sensibilisation sur plusieurs thèmes. Il s'agit pour la plupart des actions telles :

- La sensibilisation des populations riveraines pour la préservation et le suivi des sites forestiers
- La sensibilisation contre la divagation du bétail
- La sensibilisation sur le phénomène de changement climatique et son impact sur l'environnement et les rôles que devront jouer les acteurs académiques
- Sensibilisation sur les VIH/SIDA et l'aspect genre
- Le renforcement de capacités des conseillers municipaux et leaders communautaires sur les enjeux liés à la foresterie et l'articulation projet reboisement 1400 et les Communes.

Activités menées	Lieux	Nombre de participants		Total des participants
		Hommes	Femmes	
Nombre de personnel communal formé	Guémé	2	0	2
Nombre de conseillers municipaux et parties prenantes formés sur la gestion des boisements et leur implication budgétaires	Guémé	36	8	44
Nombre de personnes sensibilisé pour la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraines	Guémé,	300	50	350
Nombre de personnes sensibilisées contre la divagation du bétail	Guémé,	45	0	45
Nombre de personne sensibilisées en milieu scolaire pour la préservation de l'environnement	Guémé,	100	60	160
Sensibilisation des populations sur la lutte contre le VIH/SIDA	Guémé,	450	50	500
Nombre de conseiller formés sur l'implication budgétaire	Guémé,	5	0	5
Nombre de personnel communal formé sur la sécurisation des sites boisés	Guémé,	11	1	12
Nombre des agents communaux et population riveraine des sites du projet sensibilisés sur la protection des plants	Guémé,	34	0	34
Nombre de personnes de la communauté éducative et scolaire sensibilisées sur le changement climatique et la gestion environnemental	Guémé,	45	0	45
		1028	169	1197

Les formations et les réunions de sensibilisation qui sont dispensées s'adressent aux membres des communautés abritant des sites de reboisement, des populations riveraines du site ou des acteurs

communaux. Globalement dans la zone de savane sèche, ces actions visant à renforcer les capacités des acteurs locaux s'est adressées à 1028 personnes les deux sexes confondus.

2.3 La communication sur le projet

Les Communes partenaires ont toutes entamées des actions de communications sur le projet. Cette Communication se traduit par la confection des banderoles frappées des effigies de ces institutions de de celles du projet qui sont rendues visibles lors de certaines manifestations d'une part et des communications radios qui sont amplement diffusées. Ainsi Chaque Commune selon les négociations qu'elle aura pu mener arrive à diffuser une dizaine d'émission liée à la communication sur le projet et sur la promotion de la restauration des espaces forestiers dégradés. Ainsi, annuellement 180 émissions radio sont diffusées dans l'espace d'implantation du projet.

En outre, les placards qui sont confectionnés et implantés dans les différents sites de reboisement ont le privilège d'informer le public sur les différentes actions du projet. Ces informations sont également relayées par les différentes campagnes de sensibilisation sur des thèmes spécifiques conduits par les Points Focaux et les Assistants Techniques.

2.4 Les superficies concédées par les Communes pour la plantation forestière

Le Projet de reboisement 1400 au démarrage a négocié avec les Communes partenaires des superficies de terrain que ces institutions pourraient concéder pour initier des actions de reboisement. Dans un premier temps, le projet a essayé de répartir les 1000 ha de terrain à reboisés, indicateurs fixé dans les termes de références du document du projet.

Les résultats obtenus sont consignés dans les tableaux suivants :

Les espaces reboisés dans cette Commune demeurent :

Communes	Actions sylvicoles
Guémé Objectif de l'Action : 40 ha MoU : 100,5 ha	Reboisement des espaces dégradés dans la localité de Guémépour 100,5ha de plants forestiers

1. Les sites reboisés et essences plantées dans la Commune de Guémé

SITES	Superficie en hectare par sites	Nombres des plants en croissance par sites
Guéméré	65	26000
Gabarayyika	08,5	3400
Dabay	06,5	2600

SITES	Superficie en hectare par sites	Nombres des plants en croissance par sites
Ecoles	15	6000
CSI	5	2000
Marché de Guémé	0,5	200
TOTAL	100,5 ha	40 200

Les différentes essences mise en terre dans les différents sites de **2019-2022** sont mentionnés dans le tableau ci-dessus et les différentes mesures prises. Il ressort de cette étude que les essences qui ont le plus grand diamètre et la plus grande hauteur sont classées par ordre de grandeur :

- *Cassia siamea*, avec 1,5 – 8 cm de diamètre et 1 – 8 m de hauteur
- *Anacardier*, avec 2,5 – 6 cm de diamètre et 3 – 5 m de hauteur
- *Neem*, avec 1 – 5 cm de diamètre et 1 – 5 m de hauteur
- *Albizia leubek*, avec 0,8 – 5 cm de diamètre et 0,2 – 1,9 m de hauteur
- *Leucena*, avec 0,5 – 3 cm de diamètre et 1 – 1,5 m de hauteur

NB : au demeurant, les essences les plus résistant, adaptés et leurs croissances sont rapides sont : *Cassia siamea*, *Anacardier*, *Neem*, *Albizia leubek*, *Leucena*

4. Les pépinières créées et fonctionnelles

La Commune de Guémé éprouve une difficulté considérable s’agissant de l’accès aux plants pour le reboisement. Pour cette raison, elle a créé et mise en marche une pépinière afin de résorber les besoins en plants pour le reboisement. Sa capacité de production est de l’ordre de 20 000 plants. C’est ce qui reste largement en dessous des besoins de cette institution. En période de reboisement selon les objectifs fixés par le reboisement 1400, les besoins pour reboiser 100 ha sont de l’ordre de 40 000 plants. Fort heureusement périodes qui ont nécessité davantage de plants sont passées. Les actions de regarnis sont à chaque fois reconduites.

5. Les actions d’entretiens

Le projet Reboisement 1400 a toujours soutenu les Communes dans le domaine de l’entretien des sites de reboisement. Il s’agit surtout de l’Arrosage, qui est une action essentielle sachant que la Commune de Guémé est en altitude là où se pose des contraintes d’accès à l’eau. Elles concernent également le désherbage et le gardiennage. Bien que ces actions soient financées pour une grande part par l’AFCAM, la Commune de Guémé a également contribué pour un pourcentage raisonnable à ces financements. Les activités d’entretien se répartissent selon le calendrier qui suit :

Activités d’entretien	Période de mise en œuvre	Prise en charge des coûts
Sarclage	Novembre -décembre	AFCAM/Commune

Création des pare-feu	Novembre -décembre	AFCAM/Commune
Traitement phytosanitaire des plants	Novembre -décembre	AFCAM/Commune
Gardiennage	Novembre-Juin	AFCAM/Commune
Arrosage	Février-Mai	AFCAM/Commune

Intitulé activité	Main d'œuvre ouvriers	ASPECT GENRE		COMMUNICATION	Couverture médiatique
		H	F		
Préparation travaux terrain : délimitation et piquetage / Mise en terre / Trouaison dans le site du PR 1400	217	217		Albums images (Site Web), documents photos et plaques de signalisation (Facebook), reportages vidéos (YOUTUBE), dossiers presses (Site Web)	
Piquetage et trouaison	80	68	12		
Additif relatif au fonctionnement continu de la pépinière du PR 1400	88	75	13		
Travaux de regarnis	48	27	21		
Additionnel op d'entretien, suivi d'arrosage, sécurisation des sites	92	47	45		
Entretien, suivi et sécurisation des plants	42	24	18		

Les proportions de financement sont souvent dans l'ordre de 80% pour l'AFCAM et de 20% pour la Commune. Les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, sont très intéressées et mobilisées autour des activités du projet. Un des signaux forts à ce sujet est la réaction spontanée de certaines Communes qui ont mobilisé des cofinancements en nature et en numéraire pour réaliser leurs activités. Les acteurs de la société civile et des services déconcentrés de l'Etat ont massivement pris part aux activités du projet. Le climat de collaboration au sein de la coordination technique du CTFC est bon avec les autres partenaires. Les travaux de mise en œuvre de l'Action se font de façon participative et en collaboration avec la plateforme WhatsApp regroupant toutes les Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE. La mise en œuvre des activités du projet tient compte des initiatives locales de ces Communes et des interventions existantes des autres partenaires au développement.

6. D'autres formes d'appui reçus par la Commune

Le projet de Reboisement 1400 a toujours appuyé les Institutions Communales dans l'acquisition matérielle en accompagnement aux actions de reboisement. Il s'agit surtout des semences, des sachets pour les pépinières et également des tricycles pour assurer divers transports.

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

7. Synthèse des résultats

Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal, les aspects genres et VIH et sur l'éducation environnementale ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, d'entretien et de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Parcelles reboisées, sécurisées et en cours d'entretien ; ▪ Pare feux en cours de mise en place ; ▪ 12000 plants forestiers et fruitiers produits en pépinière en 2021 ; ▪ Dotation d'un tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2021 ▪ Action de regarnis en 2022 ▪ Les activités liées à l'entretien des sites en 2022 ▪ Les actions de formations et de sensibilisations en 2022 ▪ La réalisation de la pépinière communale ▪ La création d'un marché de bois légal ▪ La mise sur pied d'une plate-forme de gestion du marché de bois légal

8. Relations de partenariats

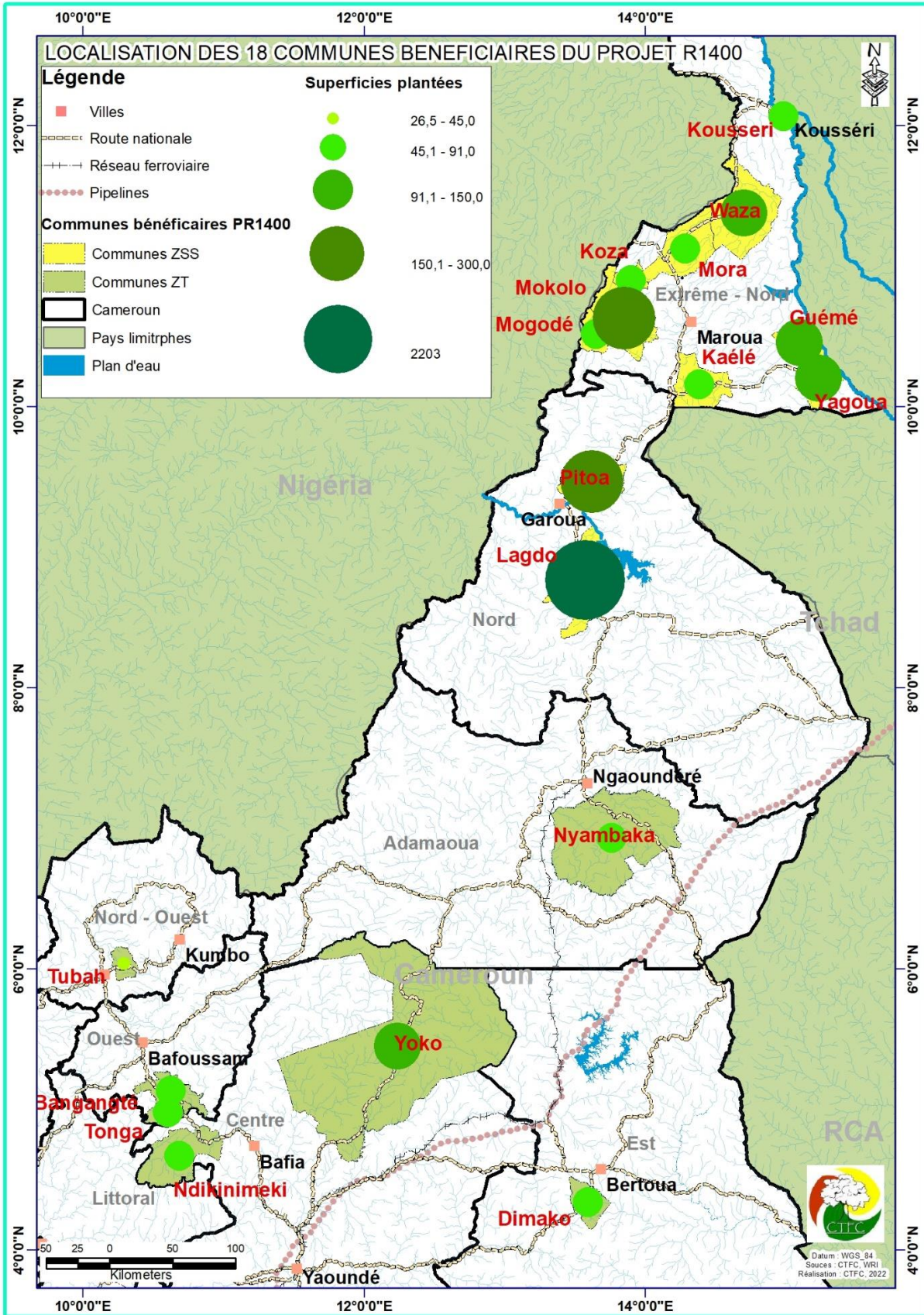
Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans ; ▪ Dotation de 2 000 plants d'anacarde de l'IRAD en 2019. Durée Ponctuelle ▪ Partenariat avec les écoles de la Commune. Durée indéterminée ▪ Partenariat avec Centre de Sante. Durée indéterminée ▪ Partenariat avec les écoles publiques et privées ▪ MINFOF/MINEPDED. Permanent et indéterminé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les écoles ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les Centres de santé ▪ Reboiser les écoles ▪ Impliquer le MINFOF/MINEPDED, appuyer la création des marchés de bois légal 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs sont atteints et la Commune est engagée ▪ Les écoles de la commune disposent des vergers fruitiers et des espaces dégradés couverts ▪ Les Centres de Santé disposent d'espaces verts ▪ 15 hectares d'écoles reboisées ▪ Les institutions scolaires et sanitaires participent aux activités de reboisement ▪ Création du marché de bois légal

9. Etat des lieux des sites après le reboisement et les actions de regarnis

N°	Principaux défis	Mesures de mitigation	Leçons tirées / Perspectives
4	Insuffisance de ressources humaines au niveau communal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recruter le personnel en fonction des besoins ; ▪ Renforcer les capacités du personnel communal 	Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des référents communaux en charge de la mise en œuvre des activités du projet est un gage de pérennité de l'Action
6	Faible opérationnalisation des pépinières municipales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des pépinières ▪ Renforcement des capacités des pépiniéristes locaux ▪ Acquisition des plants 	Encourager les Communes cibles, à pérenniser leurs pépinières
7	Incivisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue des réunions de sensibilisation ▪ Recrutement des gardiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, veiller au recrutement par les Communes cibles, des gardiens parmi les riverains, afin de lutter contre la pénétration clandestine des personnes
8	Divagation des bêtes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des propriétaires de cheptels ▪ Instauration des pénalités par les exécutifs municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, veiller au recrutement par les Communes cibles, des gardiens parmi les riverains, afin de lutter contre la transhumance des animaux et empêcher le pacage dans les sites reboisés
9	Feux de brousse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place, les pares-feux ▪ Nettoyage à blanc dès le mois d'Octobre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toujours à veiller à la sécurisation des plantations ▪ Veiller à la mise en place des pares-feux pour faire face aux feux de brousse ▪ Encourager les Communes cibles à pratiquer le sarclage sur au moins 1m de rayon, afin d'éviter la concurrence herbacée.
10	Attaques parasitaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitements phytosanitaires 	Veiller à l'administration des traitements

N°	Principaux défis	Mesures de mitigation	Leçons tirées / Perspectives
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regarnis. 	phytosanitaires (insecticides contre les termitières), à la fertilisation en engrais pour l'enrichissement des sols des sites reboisés et les regarnis des anciennes et nouvelles plantations
11	Inondation par endroit et absence de pluies pendant 03 semaines dans d'autres endroits, retardant la mise en terre des plants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regarnis 	Le choix des sites est une garantie de réussite des plantations
12	Insuffisance de la trésorerie pour la prise en charge des entretiens pendant l'attente des virements de l'Union Européenne	Sollicitation des avances de trésorerie auprès de la banque gestionnaire des comptes du projet après la non objection de l'UE	Gestion optimale de la trésorerie pendant les périodes d'après audit pour couvrir les attentes des Communes
13	Assurer le suivi des plantations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentrer les regarnis ce jusqu'en 2022 si les taux de survie sont en dessous de 70% ▪ Poursuivre la mise en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres.
14		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	Intensifier les activités de communication et de visibilité de l'Action.

10. Rapport géoréférencement et cartographique



Matériels

Le matériel et les outils utilisés dans le cadre des travaux sont constitués des données de base cataloguées (des fonds de cartes, images satellitaires, des bases données shapefiles, etc.), des logiciels d'acquisition et de traitement de données (Microsoft Word 2019, Microsoft Excel 2019, ArcGIS 10.8, Google Earth pro, dnrtps) ainsi que du petit matériel (GPS, Ordinateur, appareil photo, téléphone androïde, matériel didactique). Aussi, les données utilisées ont été extraites d'informations préexistantes ou collectées sur le terrain.

A cet effet, des GPS (Global Positioning System) de Marque GARMIN 62S et 64S ont été utilisés pour relever les points repères centraux et des points de bornes externes des parcelles des sites du Projet R1400. Les données acquises ont ensuite été téléchargées dans l'application « dnrtps 6.0 » (Department of Natural Resource GPS) pour être converties en fichier vectoriel pouvant être traité et analysé dans un Système d'Information Géographique (SIG) notamment ArcGIS 10.8.

De même, des fonds de carte topographique des zones concernées et ses environs de l'INC (Institut National de Cartographie) à échelle 1/50000, des images Satellite Sentinel 2 et Landsat 8 de Google Earth combinée avec les relevés GPS de terrain a été utilisées pour l'identification délimitation des parcelles reboisées.

Les données collectées étaient des points repères et des limites des parcelles reboisées indiquées par les points focaux dans chaque Commune.

Les données de terrain ont été enregistrées en fichier vectoriel (shapefile) dans le GPS puis converties en KML pour l'observation et délimitation des parcelles reboisées dans Google Earth pro. Puis elles ont été enregistrées en fichier « KML » (Keyhole Markup Language) dans google earth et reconverties en fichier vectoriel (shapefile, ESRI) dans ArcGIS 10.8 pour traitement et réalisation des cartes.

De même, les images satellites Landsat et Sentinel 2 de haute résolution ont été utilisées pour l'observation des sites et la délimitation des parcelles. Les images téléchargées sont ainsi automatiquement orthorectifiées et géoréférencées.

Collecte des données

Les données collectées sont de deux ordres : les données primaires et les données secondaires.

Collecte des données secondaires

Il s'agit des données issues de recherche documentaire (document de projet, rapport narratif par Commune, rapport de mission de terrain, etc.) au CTFC et sur internet (Google, Google Earth). Cette recherche documentaire s'est faite avant, pendant et après la phase de terrain.

Collecte des données primaires

Elle a été réalisée par des observations directes sur le terrain, des relevés des coordonnées GPS et entretiens avec les points focaux et autres responsables du projet dans chaque Commune, l'observation et délimitation des parcelles dans le logiciel Google Earth. Mais aussi des données extraites d'informations préexistantes comme la base de données atlas forestier du Cameroun 2021.

✓ **Les observations directes sur le terrain**

Elles se sont déroulées en plusieurs phases lors des missions de suivi-évaluation et capitalisation.

Lors des missions de suivi-évaluations, les observations se sont faites simultanément lors des descentes sur le terrain pour le suivi-évaluation et elles ont porté sur l'observation de l'état de la plantation, des limites et l'extension des parcelles reboisées, des plantations d'alignement dans rues et de l'évolution des plants.

En suite lors des missions de capitalisation, elles se sont déroulées vers la fin du projet au mois d'avril 2023. Elle consistait à faire une descente sur le terrain dans toutes les Communes bénéficiaires du PR1400 pour observer l'état des plantations et les parcelles réussies en fin de projet. Ainsi, nous avons observé et choisi des parcelles qui peuvent être géoréférencées et conserver dans la base des données. Les parcelles ayant brûlées ou non entretenues ont été retirées de la liste des parcelles réussies et n'ont pas été géoréférencées.

✓ **Prise des coordonnées sur le terrain et entretiens avec les points focaux**

Les coordonnées sont prises à l'intérieurs des sites reboisés (pour la localisation du site) mais également au niveau des bornes externes de la parcelle du PR1400 (pour pouvoir délimiter la parcelle une fois au bureau). Ou encore, la parcelle est directement délimitée sur le terrain en utilisant le traceur GPS. Ainsi le technicien active le traceur GPS et fait le tour complet de la parcelle, le GPS trace les limites de la parcelle et nous nous donne aussi la superficie exacte de la parcelle. Ce travail doit être effectuer avec le point focal ou un responsable du projet dans la Commune qui maîtrise bien les sites et les limites des plantations.

Pour les plantations des très petite superficie les coordonnées d'un seul point sont prises à l'intérieur du site pour permettre juste la localisation dans une carte.

Pour les plantations d'alignement on active le traceur GPS et on parcourt la ligne d'un bout à l'autre ou encore on prend les coordonnées d'un point sur chaque bout et on retrace la ligne en superposant les coordonnées sur une image satellite haute résolution une fois au bureau avec un logiciel SIG.

✓ **L'acquisition des images satellitaires, des fonds de carte et autres données SIG**

Pour faire des observations au bureau et digitaliser les parcelles reboisées dans les sites du PR1400, des images satellitaires LANDSAT 8, Sentinel 2 et Google Earth ont été utilisées. Ces images sont également utilisées pour extraire la donnée sur l'occupation du sol qui peut être utilisée comme fond de carte.

Les fonds de carte topographique à l'échelle 1/50000 de l'INC et les fonds de carte Open Street Map obtenus dans ArcGIS online ont été aussi utilisés comme fond de carte.

D'autres données sur les domaines forestier du Cameroun et les divisions administratives proviennent de l'atlas forestier du Cameroun de 2021 produit par le MINFOF et WRI.

✓ **Observation et délimitation des parcelles au bureau**

Les images téléchargées et le logiciel Google Earth nous ont permis de faire des observations à distance avec ceux n'ayant pas été sur le terrain mais aussi de digitaliser des parcelles du PR1400 n'ayant pas été délimitées directement sur le terrain à travers les coordonnées relevées sur terrain.

Analyse et traitement des données

Il s'agit essentiellement :

- Du transfert des données du GPS vers la machine avec l'application dnrgps, conversion en fichier shapefile dans ArcGIS 10.8 et enregistrement dans la géodatabase du PR1400.
- D'affichage des données GPS dans Google Earth et digitalisation des parcelles, enregistrement en KML puis conversion dans ArcGIS 10.8 en shapefile et enregistrement dans la géodatabase.
- Cartographie des sites du PR1400, l'objectif est d'élaborer une cartographie des sites du PR1400 dans chaque Commune bénéficiaire. Les relevés effectués sur le terrain superposés aux images satellites haute résolution orthorectifiées ont permis de faire sortir les sites et les polygones des parcelles reboisées pour chaque Commune. Les logiciels ArcGIS 10.8 et Google earth pro ont été utilisés pour ces travaux.

Pour cartographier et matérialiser les sites du PR1400, deux types de couches d'informations ont été utilisés. Il s'agit de données physiques (fonds de carte et images) et de données relatives observées sur les terrains liés à la réussite des plantations. Ces données concernent les coordonnées relevées au GPS sur les limites des parcelles réussies et en bon état indiquées par les points focaux et les shapefiles (données digitalisées au bureau et données de l'atlas forestier du Cameroun pour 2021).

En outre, une carte web (web mapping) a été réalisée présentant toutes les Communes bénéficiaires du projet R1400. Cette carte est accessible en ligne à travers le site internet du CTFC ou en suivant ce lien : <http://u.osmfr.org/m/742053/> et donne une petite synthèse sur les activités menées sur le terrain en termes de superficie plantée, de nombre de plant et les essences utilisées, et quelques images de terrain. Ainsi, sur chaque icône qui représente la Commune, en un clic une onglette s'ouvre et affiche ces informations.

Résultats des travaux de cartographies des sites du projet R1400 dans la Commune de Guémé

Il s'agit de la carte de localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées mais aussi de carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans chaque Communes accessible à travers notre site internet ou travers ce lien :

<http://u.osmfr.org/m/742053/>. Les figures 1 et 2 suivantes montrent la carte de localisation des sites du projet R1400 et le web map des Communes bénéficiaires.

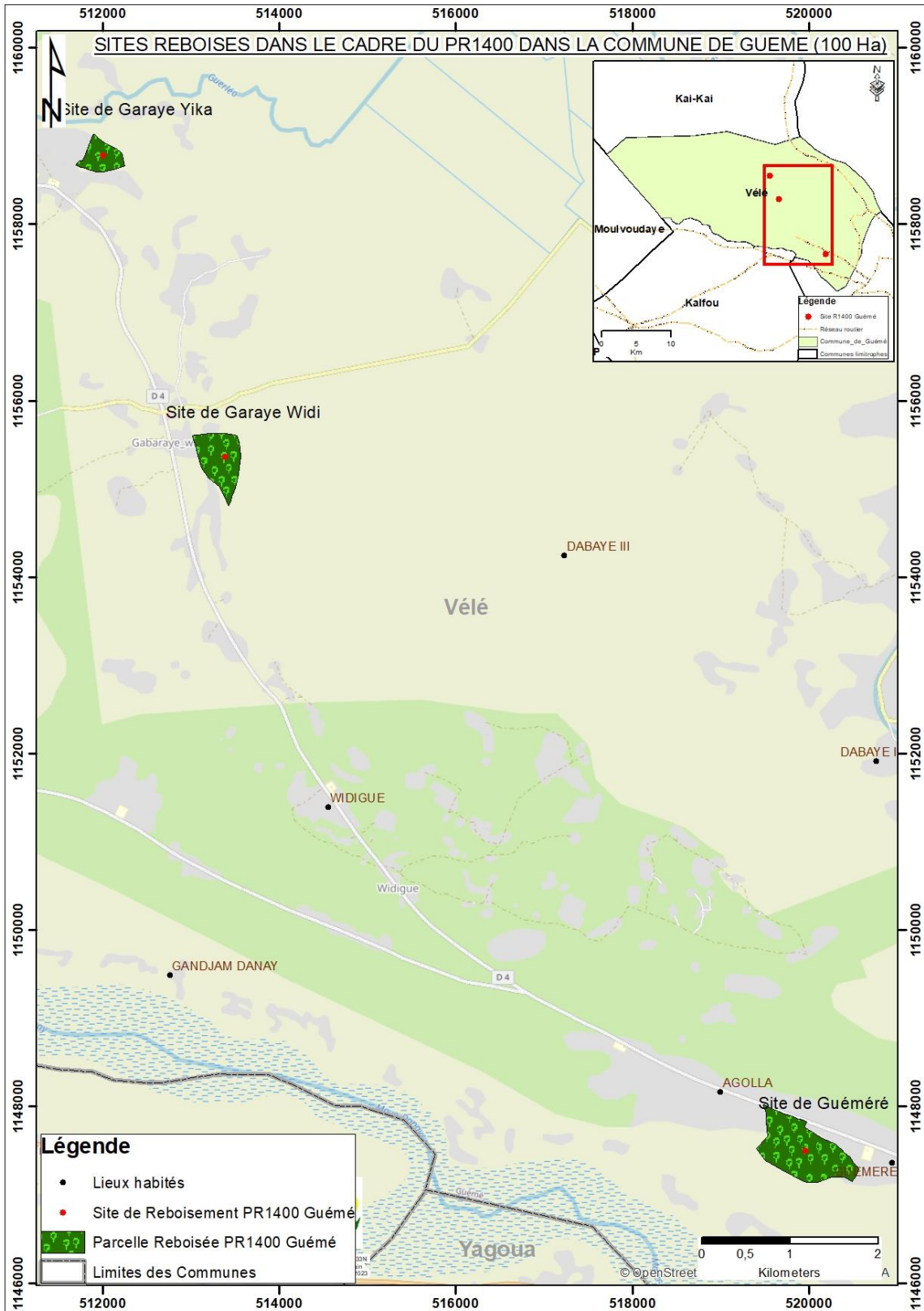


Figure 1 : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Guémé

Dans la Commune de Guémé il y a 03 sites essentiels qui sont tous des sites communaux dont les parcelles ont été délimitées et présentées dans la carte. Le tableau suivant présente les coordonnées relevées sur le terrain et qui ont permis de réaliser cette carte.

Tableau : Coordonnées des sites PR1400 dans la Commune de Guémé

Site de Guéméré			Site de Gabaray Yika		
Points	X	Y	Points	X	Y
1	519931	1147797	1	10,45287	15,11932
2	520518	1147356	2	10,44981	15,12057
3	520530	1147339	3	10,44885	15,12172
4	520408	1147202	4	10,44644	15,12299
5	520249	1147200	5	10,44925	15,12348
6	519984	1147143	6	10,45165	15,12387
7	519928	1147155	7	10,45372	15,12356
8	519835	1147216	8	10,45391	15,1195
9	519693	1147284	9	10,45395	15,11899
10	519506	1147394	10	10,45288	15,11934
11	519543	1147652	Site de Gabaray Widi		
12	519500	1148007	Points	X	Y
13	519859	1147875	1	10,48149	15,10759
14	519976	1147820	2	10,48102	15,10891
15	519938	1147772	3	10,48164	15,11187
Site CES Guéméré			4	10,48339	15,11105
Points	X	Y	5	10,48391	15,10988
1	519888	1147850	6	10,48479	15,1088
2	519771	1147458	7	10,48208	15,10767
4	519421	1147518	8	10,48171	15,10686
5	519531	1147821	9	10,4815	15,10764
6	519706	1147753			
7	519801	1147738			
8	519886	1147854			

11. Les perspectives après le projet reboisement 1400

Au terme du projet, il est attendu que la Commune prenne le relai et assure un suivi harmonieux des sites reboisés. Cette institution devra assurer avec aisance le suivi des sites et au besoin créer de nouveaux sites. Pour assurer cette pérennité, plusieurs séances de formation avaient été organisées. Les différentes communes partenaires ont créé en leur sein, des cellules forestières composées de quelques personnes salariées par elles. Par la suite, une pépinière communale a été créée et mise au service du reboisement. Ainsi, il est facile pour la commune d'élargir sa marge de manœuvre en matière de reboisement.

Recommandations

- Intensifier la visibilité dd projet ;
- Création d'une pépinière municipale ;
- Sensibiliser la population sur les feux de brousse ;
- Organiser les campagnes de sensibilisation sur la divagation du bétail.

ANNEXE

Annexe 1 : Photos d'illustration la protection et la croissance des plantations



Annexe 4 : Fiche Technique de capitalisation

Production des semences (acquisition des semences, mise en place des pépinières, mobilisation de la main d'œuvre ...) :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	Insuffisance de notion technique pour la germination La qualité de substrat (insuffisances de notion pour préparer un bon substrat. Insuffisance de notion technique pour la sélection d'une semence. Point d'eau loin du site Les chenilles attaquent les pépinières Insuffisance de matériel d'arrosage et de traitement Méconnaissance des produits phyto
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	Production de 600 plants par les particuliers Approvisionnement des sites de reboisement en plants (310 pieds) La commune a produit pour reboiser le site de Gabarayé
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	La pépinière soit être proche du point d'eau Avoir une bonne notion technique pour la préparation du substrat Éviter d'exposer les plants au soleil
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	Extension des initiatives individuelles (multiplication des pépinières privées) Exploitation des infrastructures mises en place par la commune pour produire plus de plant Avoir une maîtrise des lieux d'approvisionnement en pots.

Préparation et mise en terre Plantation : préparation des sites identification des sites, piquetage et trouaison, mise en terre des plants, mobilisation de la main d'œuvre	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	Dureté du sol pour démultiplier La réalisation du substrat est difficile du fait de l'indisponibilité Le transport des plans de la pépinière au site
Cas de réussites : superficie, planté, taux de réussite, (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	Les écoles, les CSI, les paroisses, les bordures de routes les ont été reboisé La commune a reboisé plusieurs site (Gbareu yika , Lba k)le taux de suivi global est de 65%
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	Compte tenu de la dureté du sol, à l'arrosage avant la trouaison Avant la trouaison, négocié avec les éleveurs désinfection Réaliser la pépinière à l'intérieur du site de reboisement
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	Au vu des résultats obtenus, une intention de doubles les superficies sont prononcées Sensibiliser les éleveurs pour un approvisionnement des déjections animales

--	--

Entretien : (Travaux d'entretien, protection individuelle des plantes, arrosage et gardiennage des sites reboisés d'arrosage et sécurisation d'entretien des sites, feux de brousse, transhumance, traitement phytosanitaire.....

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<p>La protection individuelle des plantations sont difficile (coûts de brique élevés)</p> <p>La réalisation d'une borne est une contrainte car les problèmes sont réels</p> <p>Les puits d'eau sont insuffisant le gardiennage n'est pas facile</p>
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<p>Le lycée bilingue de kartoua a effectué une bonne protection du site</p> <p>Gabaraye yila, l'arrosage à bien réussi</p>
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<p>Choix des sites est une garantie de réussite des plantations</p>
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<p>Poursuite du nettoyage dans tous les sites</p>

Approvisionnement du marché domestique en bois légal (points officiels d'approvisionnement du bois de chauffe, gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables, mise en place de la plate-forme).

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'information et de sensibilisation - Le marché de bois se résume en un seul point - Le marché de bois accélère le déboisement (les camions viennent s'approvisionner)
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Le marché de bois est fonctionnel - Il est approvisionné de bois de village périphérique
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Avant la création d'un marché, il faudrait informer et sensibiliser les communautés - Il permet de détecte les camions qui s'alimentent en bois directement en brousse
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les points de vente de bois légal - Informer et sensibiliser les membres des communautés - Interdire l'approvisionnement clandestin des bois

Sensibilisation :

Thème

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Les cas de réticence existent et refusent de prendre prêt à la séance - Mauvaise information par rapport aux programmes de sensibilisation - Les chefs traditionnels et ministres des cultes
---	--

Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation contre la dérogation du bétail - Sensibilisation d'enfants pour la protection des plants - Le relaie du contenu de la sensibilisation est assurée
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Des groupes de personne ressources redoivent être connu et informés - Prendre la peine d'informer largement les bénéficiaires du programme de sensibilisation
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la sensibilisation sur la dérogation du bétail - Sensibiliser contre les feux de brousse - Sensibiliser sur la nécessité de l'arbre

Emplois créés par le projet :	
Emplois permanents et temporaires	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - L'emploi privé n la tenue d'une pépinière - Insuffisance de l'espace - Accès à l'eau - Accès à la bonne terre pour réaliser les substrats
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une campagne de pépinière - Un taux de réussite de 80%
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un espace suffisant - Accéder à l'eau - La terre pour le substrat doit être accessible
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	Prévision de procédure 1000 plants

Production des semences (acquisition des semences, mise en place des pépinières, mobilisation de la main d'œuvre ...) :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Problème d'eau la qualité des semences - Les paiements tardifs au moment de la germination les semences sont dormantes - La qualité des pots
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - La présence de l'eau qui est primordial - La présence d'une bonne terre - Les produits phyto sanitaires ont été utilisés
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Les graines sélectionnées doivent être a l'abris des intempéries - La disponibilité d'un point d'eau pour permettre l'arrosage a tout temps
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'une pépinière à toutes les périodes - Aménager un point d'eau sur le site de la pépinière - Protéger les jeunes plants qu'on voudrait mettre en terre

Préparation et mise en terre Plantation : préparation des sites identification des sites, piquetage et trouaison, mise en terre des plants, mobilisation de la main d'œuvre

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix du site - De l pépinière du point de reboisement - La présence du bétail, les conflits agropastoraux - Le manque souvent de matériel de pulvérisation
Cas de réussites : superficie, planté, taux de réussite, (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes requises énumérés plus haut - L'entretien des plants, faire des haies vives - La présence permanente de l'eau dans les sites
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - On a appris à utiliser les produits phytosanitaires - L'utilisation de la fumure organique composée de la digestion d'animaux - Les feuilles mortes d'arbre qui facilitent la fertilisation
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser d'abord les sites avant toute action

Entretien : (Travaux d'entretien, protection individuelle des plantes, arrosage et gardiennage des sites reboisés d'arrosage et sécurisation d'entretien des sites, feux de brousse, transhumance, traitement phytosanitaire.....

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Feux de brousses récurrent, la présence des animaux insectes, le problème d'eau - Le manque des gardiens.
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour réussir il faut protéger le site, présence es gardiens. - Disponibilités des points d'eau, produits phytosanitaires - Il faut les intrants - Arrosage au moins 3 fois la semaine
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Pour tout travaux, il Ya des conséquences positives et négatives - Nous avons appris d'abord à faire le piquetage, la trouaison la mise en terre et comment entretenir une plante et l'utilisation aussi des produits phytosanitaires
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - L'action des plans c'est pour lutter contre l'érosion - L'action des vents qui sont une source de dévastation être à l'abri du soleil. - L'utilisation des bois de chauffage

Regarnis (acquisition des plants, trouaison, mise en terre des plants)

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés d'arrosage le sécurité régulier des plants la présence du bétail
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - L'entretien des plants (arrosage, traitement faire des haies vive).
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Comment planter, l'entretien la traiter, comment renouveler une plante morte

Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition du site, le choix de la terre - La présence d'un point d'eau - L'achat des produits phytosanitaires - La présence des gardiens.
--	--

Approvisionnement du marché domestique en bois légal (points officiels d'approvisionnement du bois de chauffe, gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables, mise en place de la plate-forme).	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Le déplacement des vendeurs de bois vers le nouveau marché de bois
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Un marché de bois disponible et la vente de bois mort est créée
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - L'importance d'avoir un marché de bois disponible est né - L'utilisation harmonieuse du bois dans les foyers - Sensibiliser les ménages dans l'utilisation des bois et de se diriger vers les points de vente indiqués
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la coupe abusive du bois

Formations :	
Thème :	Formation des pépiniéristes, des conseillers municipaux à la gestion et le suivi des activités de reboisement,
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité des moyens pour acquérir les semences - Les semences ont été mises à leur disposition avec retard - Les pépiniéristes n'avaient jamais été formés au paravent
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Les pépiniéristes sont imprégnés et maîtrisent l'activité - Disponibilités des pots pour la production des plants
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	Ils ont été formés sur les techniques de production et l'entretien des plantes en pépinières
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser de telles formations pour avoir des connaissances et former d'autres pépiniéristes dans la commune.

Emplois créés par le projet :	
Emplois permanents et temporaires : présence de deux gardiens deux pépiniéristes	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Le retard dans les paiements des salaires des gardiens et pépiniéristes ;
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Des sites reboisés grâce à la présence des gardiens

Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Faut toujours responsabiliser des personnes sur chaque site de reboisement pour un bon résultat.
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	Faire un plaidoyer au maire pour le recrutement définitif du personnel dédié à l'activité de reboisement

Communication et visibilité (vidéo, enregistrements, Polos, plaques de signalisation etc.)	
Thème :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Le vandalisme par des individus des plaques de signalisation - Les problèmes de réseau de téléphone lors des séminaires - Le nombre insignifiant des participants
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Certains sites ont en la présence de plus de participant - On a des plaques de signalisation
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Nous retenons que les différentes activités sur le terrain il faut toujours faire des images et des reportages - Placer des plaques de signalisation des sites
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Faire passer des communiqués radio 3 jours avant de réunir les gens pour une activité - Faire venir des journalistes pour couvrir l'évènement.